

Circuit d'Alerte

Victime ou témoin



Signalement par courriel ou par téléphone
(déclaration libre ou grâce au formulaire disponible dans l'ENT)



sous 72h maximum

La cellule reprend contact
par téléphone ou courriel

Rendez-vous



sous 10 jours maximum



Action individualisée



” A travers les actions de la mission égalité femme-homme et de la cellule de recueil et de traitement des signalements de risques psycho-sociaux et de violences, l'UPF s'engage dans le maintien d'un cadre serein et sécurisant pour ses personnels et ses étudiant-es. Des actions de sensibilisation et de formation sont mises en place tout au long de l'année pour prévenir et prendre en charge les situations pouvant conduire à des risques psycho-sociaux.

Qui contacter ?

Victime ou témoin

stop-violences@upf.pf

40 866 449

Référente violences et harcèlement de l'UPF

Isabelle PROUST

isabelle.proust@upf.pf

40 866 486

Confidentialité

Secret

écoute

Consentement

Mission
Egalité Femmes-Hommes
mission-egalite@upf.pf

Représentants du personnel

upf-fsu@upf.pf
upf-uns@upf.pf
upf-cstp-fo@upf.pf

Centre d'information droits des
femmes et des familles

40 450 120

Association d'aide
aux victimes APAJ
contact@apaj.net

Ordre des avocats au
barreau de Papeete

40 433 428

Police ou Gendarmerie
40 470 147 ou 17

Point écoute SOS Suicide
444 767 (n° gratuit)

UPF
UNIVERSITÉ
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE



Que faire ?

Risques Psycho Sociaux

à l'université

Discrimination

Violence
sexiste et sexuelle

Harcèlement
moral ou physique

FORMULAIRE DE SIGNALEMENT RPS

Harcèlement moral et/ou sexuel – Violences à caractère sexuel ou sexiste - Discrimination

Si vous ne souhaitez pas remplir ce formulaire, vous pouvez également saisir le dispositif de lutte contre les violences en demandant un RDV par courriel à

l'adresse stop-violences@upf.pf.

. Un accusé de réception vous sera retourné et vous serez contacté(e) par téléphone ou courriel dans les meilleurs délais.

Le cas échéant, ce formulaire est à retourner à l'adresse stop-violences@upf.pf

Identité de la personne à l'origine du signalement

Prénom / NOM :

Statut à l'UPF : Agent Étudiant·e Tiers

Formation / service / composante :

Êtes-vous témoin des faits ? Oui Non

N° de téléphone

Adresse courriel

Identité de la victime si elle n'est pas à l'origine du signalement

Prénom / NOM :

Statut à l'UPF : Agent Étudiant·e Tiers

Formation / service / composante :

Identité de la personne mise en cause

Prénom / NOM :

Statut à l'UPF : Agent Étudiant·e

Formation / service / composante :

Faits Signalés

Date(s) des faits :

Heure(s) ou période de la journée :

Description détaillée et chronologique des faits et des circonstances :

Ces faits vous empêchent-ils de vous rendre sur votre lieu de formation/travail, ou empêchent-ils la victime de s'y rendre ? Oui Non

Les informations recueillies via ce formulaire restent strictement **confidentielles** et font l'objet d'un traitement informatique destiné à permettre à l'université de traiter les demandes qui lui sont adressées et de rendre compte de son activité. Les destinataires de ces données sont la personne

chargée du conseil de prévention, tenue par une obligation de confidentialité, et, si une procédure interne est engagée, les instances compétentes de l'université. Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, l'adresse dpo@upf.pf.

d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de l'université à l'adresse dpo@upf.pf.